

L'Eglise ne perd point de vue ses enfants disparus ; son cœur maternel est tout rempli de leur souvenir et angoissé de leurs souffrances. Chaque année, elle nous convoque, au mois de novembre, à venir soulager les âmes du Purgatoire. Et c'est en ce grand mois d'amnistie et de pardon, leur véritable mois à elles, — le "mois des morts", — que la longue clameur de leur souffrance monte des abîmes vers nous, qu'elles appellent leur amis : "Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui fûtes mes amis !"



Elles souffrent des tourments mystérieux. Un feu matériel, identique à celui de l'enfer, feu dont la rigueur surpasse toute imagination, et auprès duquel notre feu de la terre, si horrible soit-il, ne serait que rafraîchissement ; un feu matériel, dis-je, et cependant en quelque sorte intelligent, les enveloppe de toutes parts, et leur fait subir ce que la théologie appelle *la peine du sens*.

Ici se pose immédiatement la question de savoir comment des âmes spirituelles, une fois dégagées de leur manteau de chair, qui est notre corps, et qui leur fournit, lui, le concours de ses organes et de ses sens strictement matériels, peuvent-elles bien souffrir une peine aussi sensible ? Pour essayer de le comprendre, il faut bien remarquer que la douleur n'est pas le coup reçu, mais le coup senti, et que dans notre corps, précisément, si c'est l'organe ou le sens qui reçoit le choc, c'est l'âme qui, avertie, aussitôt s'afflige, en percevant le sentiment douloureux. C'est l'enseignement de S. Thomas, celui aussi de la vie quotidienne ; car l'âme étant séparé du corps, toute douleur doit cesser. Cependant, l'âme s'envole alors dans l'éternité, avec tout un cortège d'habitudes et de relations contractées avec le corps qu'elle habitait en souveraine. C'est là qu'elle commandait à l'imagination, à la mémoire, à l'intelligence, à la volonté et à tous ses désirs ; c'est là qu'elle organisait et dirigeait à son gré le service de la vue, de l'ouïe, de la parole, de chacun de nos mouvements et de chacune de nos démarches, et prenait par conséquent sur elle-même la responsabilité de tous ces actes. L'âme donc, se trouvant dans ces conditions, il n'est pas du tout hors de la puissance de Dieu, — et